

## **RESUME**

La paralysie cérébrale est une atteinte du cerveau. Elle entraîne un risque de déformation orthopédique qui nécessite une prise en charge multidisciplinaire et notamment masso-kinésithérapique précoce.

La période de croissance engendre une aggravation des déformations orthopédiques dont le masseur-kinésithérapeute doit prévenir, limiter ou suppléer les conséquences. Après avoir conseillé et informé les parents, il peut utiliser l'appareillage en complément du travail effectué en centre ou au cabinet pour que la prise en charge soit la plus efficace possible.

Ce mémoire montre la place du masseur-kinésithérapeute dans la prise en charge d'un enfant paralysé cérébral, et notamment la relation qui existe entre le masseur-kinésithérapeute, l'enfant et les parents. Ce mémoire présente également les différentes étapes de réalisation d'un livret de conseils concernant l'appareillage destiné aux parents, ceci dans le but d'aider les familles lors du retour à domicile et d'optimiser la prise en charge.

Mot clés : Paralysie cérébrale, livret, conseil, appareillage, parents.